

Rapport d'activités 2024



Comités d'acquisition



INTRODUCTION :

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives et des réalisations notables pour le département des comités d'acquisition d'immeubles. Nous avons mis en place plusieurs initiatives visant à renforcer nos compétences et à améliorer nos processus internes. Parmi les moments forts de cette année, nous pouvons citer :

- La formation de nos agents en droit des biens, gestion des sols pollués, ainsi que des formations techniques internes et spécifiques à WBFIn SAP ;
- La sélection de sept nouveaux commissaires, renforçant ainsi notre équipe avec des compétences diversifiées ;
- La finalisation de l'instruction de vente non domaniale témoignant de notre engagement à mener à bien nos missions avec rigueur et professionnalisme ;
- La création d'un guide d'accueil pour les nouveaux agents, facilitant leur intégration et leur adaptation à notre environnement de travail ;
- La mise à jour de tous les dossiers des CAI sous l'application JOB, assurant ainsi une gestion plus efficace et transparente de nos activités ;
- La prise de contact avec notre ministre de tutelle, qui a avalisé le principe de mettre à notre disposition une législation spécifique et de revoir la loi domaniale, ouvrant la voie à des réformes importantes ;
- L'implémentation du module DOC OUT pour l'édition des courriers sortants selon des modèles standardisés, améliorant ainsi notre communication externe ;
- L'organisation des «midis des CAI» sur une base mensuelle, abordant des thèmes variés et favorisant les échanges et le partage de connaissances au sein de notre département ;
- La mise en évidence de certains projets via le réseau LinkedIn, augmentant notre visibilité et notre engagement auprès de la communauté.

Au vu des progrès réalisés et des écueils surmontés, je suis fier du parcours accompli par tous.

L'inspecteur général f.f.
Eric Méganck

Le département des comités d'acquisition réalise les opérations immobilières projetées par les autorités publiques. Les clients les plus importants sont, dans l'ordre actuel des dossiers traités :

- Les villes et communes et les CPAS ;
- Les intercommunales ;
- Les directions générales du Service public de Wallonie ;
- Les organismes d'intérêt public ;
- Les sociétés agréées de logements sociaux ;
- Les provinces ;
- Les Communautés française et germanophone ;
- Wallonie Entreprendre ;
- Les fabriques d'église.

Une particularité des comités d'acquisition est d'offrir à leurs clients un service global depuis la réalisation de l'estimation, jusqu'à la réalisation des formalités post-acte, en assurant un rôle de conseiller légal pour les parties en présence. L'importance de cette mission complète a été réaffirmée par le Comité stratégique. Les comités se réservent dès lors le droit de refuser les missions pour les donneurs d'ordre qui ne respecteraient pas ce principe.

• **Concernant les ACQUISITIONS d'immeubles pour cause d'utilité publique nos missions consistent en :**

- Estimation de la valeur vénale, fixation des indemnités, détermination du crédit global ;
- Négociation avec le propriétaire / l'occupant ou le représentant ;
- Acquisition à l'amiable (98 % des cas) avec passation de l'acte authentique administratif en tant que « notaire public » ;
- Formalités postérieures (enregistrement/hypothèques/liquidation/délivrance de l'expédition) ;
- Acquisition par voie d'expropriation judiciaire.

• **Concernant les VENTES d'immeubles, nos missions consistent en :**

- Estimation de la valeur vénale ;
- Mise en vente avec publicité adaptée (affiches, annonces dans les journaux et sur internet) ;
- Procédure de vente de gré à gré au plus offrant ;
- Passation de l'acte authentique administratif ;
- Formalités postérieures.

• **Concernant les AUTRES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES : baux emphytéotiques, constitution de droit de superficie, baux à ferme, constitution de servitudes, modification de statuts... nos missions consistent en :**

- Estimation éventuelle ;
- Instruction du dossier ;
- Passation de l'acte authentique administratif ;
- Formalités postérieures.

- **Les comités sont également en charge de :**

- L'exercice de certaines **COMPÉTENCES EXCLUSIVES** (ex : visa en matière d'activité économique), passation d'actes authentiques spéciaux (ex : actes d'Aménagement foncier de biens ruraux...);
- Des **AVIS TECHNIQUES ET JURIDIQUES** ;
- D'apporter un **SUPPORT** aux différentes politiques régionales ayant trait aux matières immobilières ;

1

FOCUS SUR LES COLLABORATEURS

La visibilité des différents comités est d'abord assurée par ses commissaires qui visitent et estiment les biens, rencontrent les donneurs d'ordres, les intéressés, expliquent, négocient et enfin authentifient les conventions.

Les fonctionnaires instrumentants sont épaulés par une équipe compétente et bien rôdée composée d'attachés juristes et de collaborateurs administratifs.

La « cellule entrée courrier et création des dossiers » est primordiale pour la bonne mise en œuvre du dossier dématérialisé duquel découleront les différentes formalités nécessaires à la réalisation de l'opération immobilière.

Les collaborateurs sont le soutien logistique indispensable tant au niveau de la confection des actes que dans la recherche et la collecte des informations.

En fin de course, le travail méthodique et précis de la cellule "liquidation" est un gage d'efficacité dans le traitement post-acte.

Certains agents permettent aux autres de travailler dans les meilleures conditions possibles et exercent également les fonctions de correspondant local immobilier, informatique ou du personnel.

En cas d'échec des négociations en matière d'acquisition, les commissaires judiciaires reprennent la main et apportent leur expertise au pouvoir expropriant, en étroite collaboration avec les avocats désignés.

Le président quant à lui organise son service, répartit les dossiers entre commissaires et collaborateurs, fixe les priorités, veille au respect des instructions, surveille les délais et la qualité des prestations fournies tant pour les estimations que pour les actes passés.

Les agents directement placés sous l'autorité de l'inspecteur général ont comme mission de permettre aux différents comités de travailler dans des conditions optimales. Sans vouloir être exhaustif, on peut citer qu'ils assurent :

- Le développement et la maintenance des applications informatiques métiers ;
- La conception et l'adaptation de processus en fonction des modifications légales et organisationnelles ;
- La gestion et l'organisation de la formation des agents, tant interne qu'externe ;
- La communication (brochure, rapport d'activité, site internet...), les réponses aux interpellations parlementaires et autres notes vertes ;
- La veille juridique et la rédaction de notes de synthèse ;
- La rédaction d'un avant-projet de décret faitier et d'un décret domanial ;
- L'aide à l'estimation de biens spéciaux ou missions de grande envergure ;
- Le traitement de certains dossiers sensibles ou d'intérêt général ;
- La gestion des aspects RH au sens large (engagements, évaluations, planifications) ;
- L'adaptation des processus comptables au regard des obligations en la matière ;
- Le reporting de l'avancement des différents projets et l'établissement des principaux métriques ;
- Le suivi des différents audits et la mise en application des plans d'action ;
- La mise en ligne de la publicité relative à la mise en vente de biens immobiliers ;
- La représentation du département que ce soit au sein du SPW que vis-à-vis des donneurs d'ordre ;
- La vérification du respect des consignes données aux différentes directions ;
- La mise à disposition des informations patrimoniales pertinentes, en ce compris les aspects du RGPD ;
- La prise en charge de certains aspects logistiques ;
- Le secrétariat des comités de département.

Véritables couteaux suisses qui sautent d'une problématique à l'autre et dont le travail n'est pas toujours reconnu, ils exercent une fonction essentielle avec un dévouement et un professionnalisme exceptionnel qui mérite d'être mis en exergue.

QUELQUES CHIFFRES

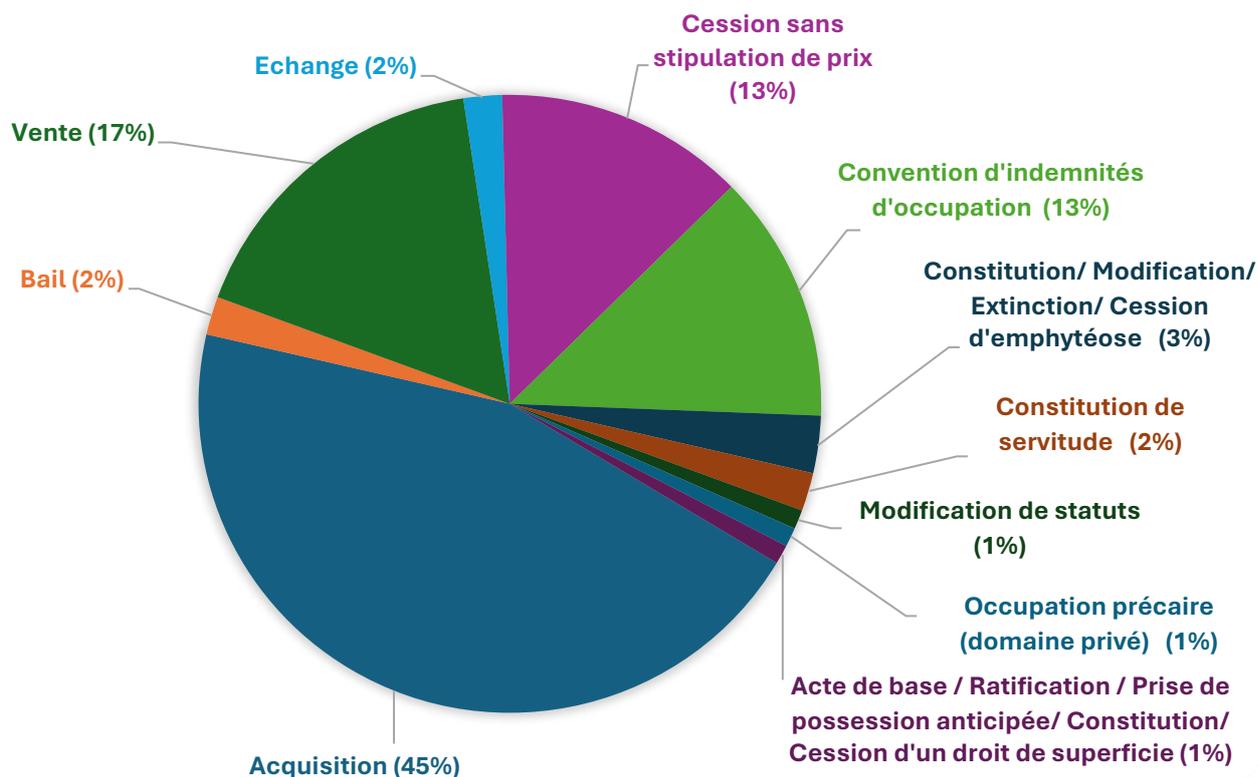
- **Nombre d'estimations réalisées en 2024 : 1.184.**
- **Ventes de biens de la Région wallonne en 2024 : 31 ventes pour 1.175.642 €**
- **Ventes de biens des autres pouvoirs publics : 206 ventes pour 32.091.411 €**
- **Acquisitions de biens pour le SPW MI : 42 acquisitions pour 1.072.031 €**
- **Acquisitions de biens pour le SPW ARNE : 51 acquisitions pour 5.007.437 €**
- **Acquisitions pour autres pouvoirs publics : 540 acquisitions pour 37.149.057 €**
- **Conventions d'indemnités d'occupation : 230**

MISSIONS RÉALISÉES

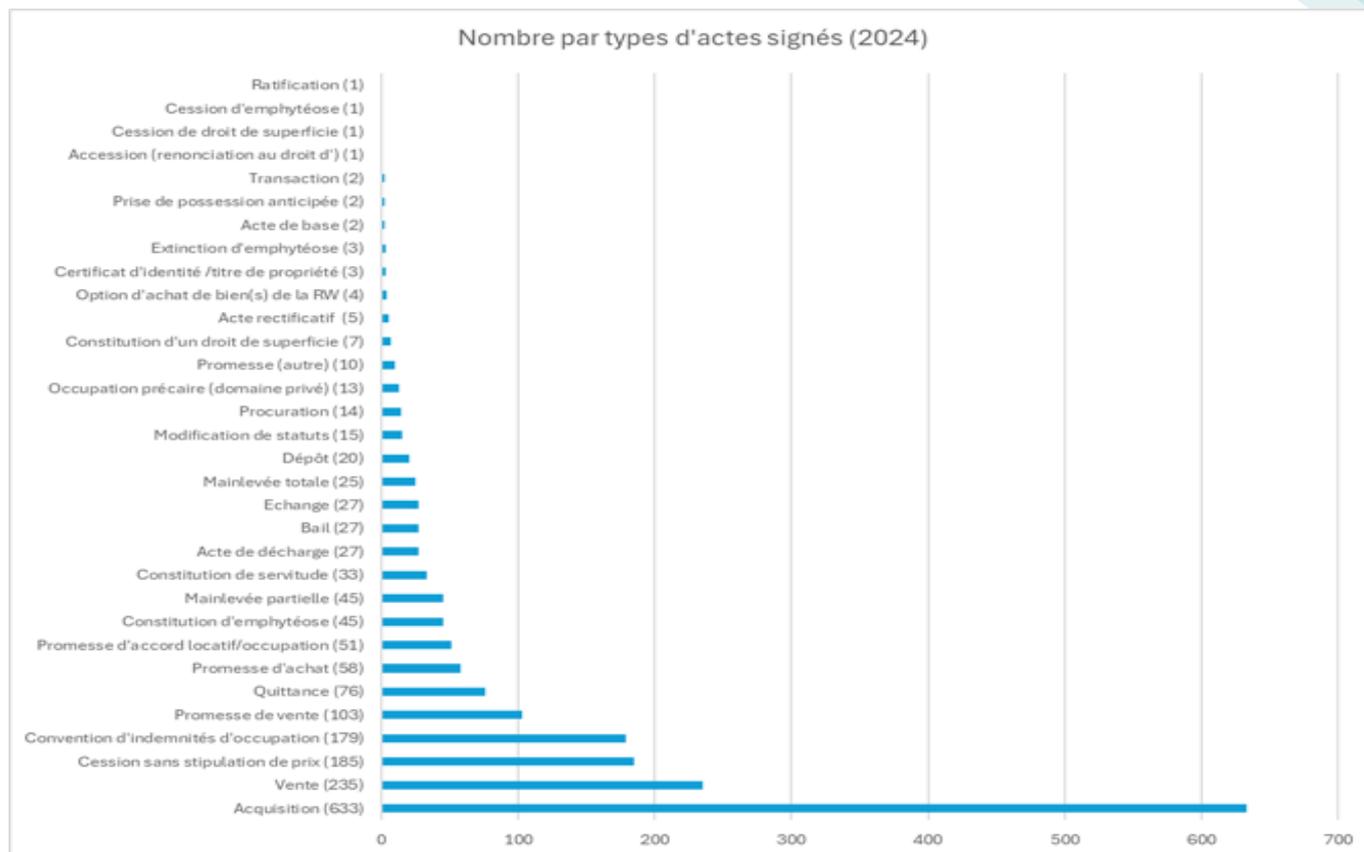
- 1853 actes authentiques signés en 2024
- 1.081 nouvelles missions
- 1.409 missions clôturées

Par rapport aux chiffres de l'année passée, on observe d'une part, une légère augmentation du nombre de signatures d'actes et de missions clôturées et d'autre part, une légère diminution du nombre d'estimations ainsi que des nouvelles missions.

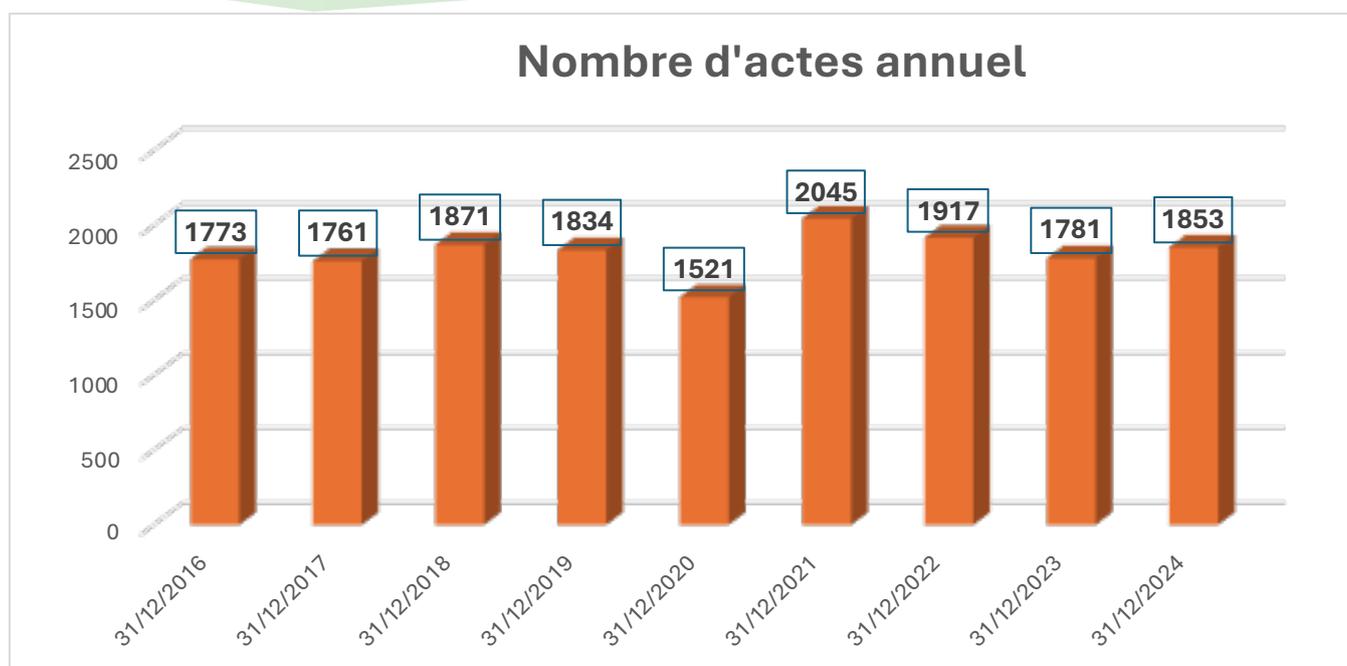
TYPE D'OPÉRATIONS FINALISÉES EN 2024



Les comités d'acquisition réalisent un large panel de types d'actes. Toutefois, les actes d'acquisition restent les opérations immobilières prépondérantes.



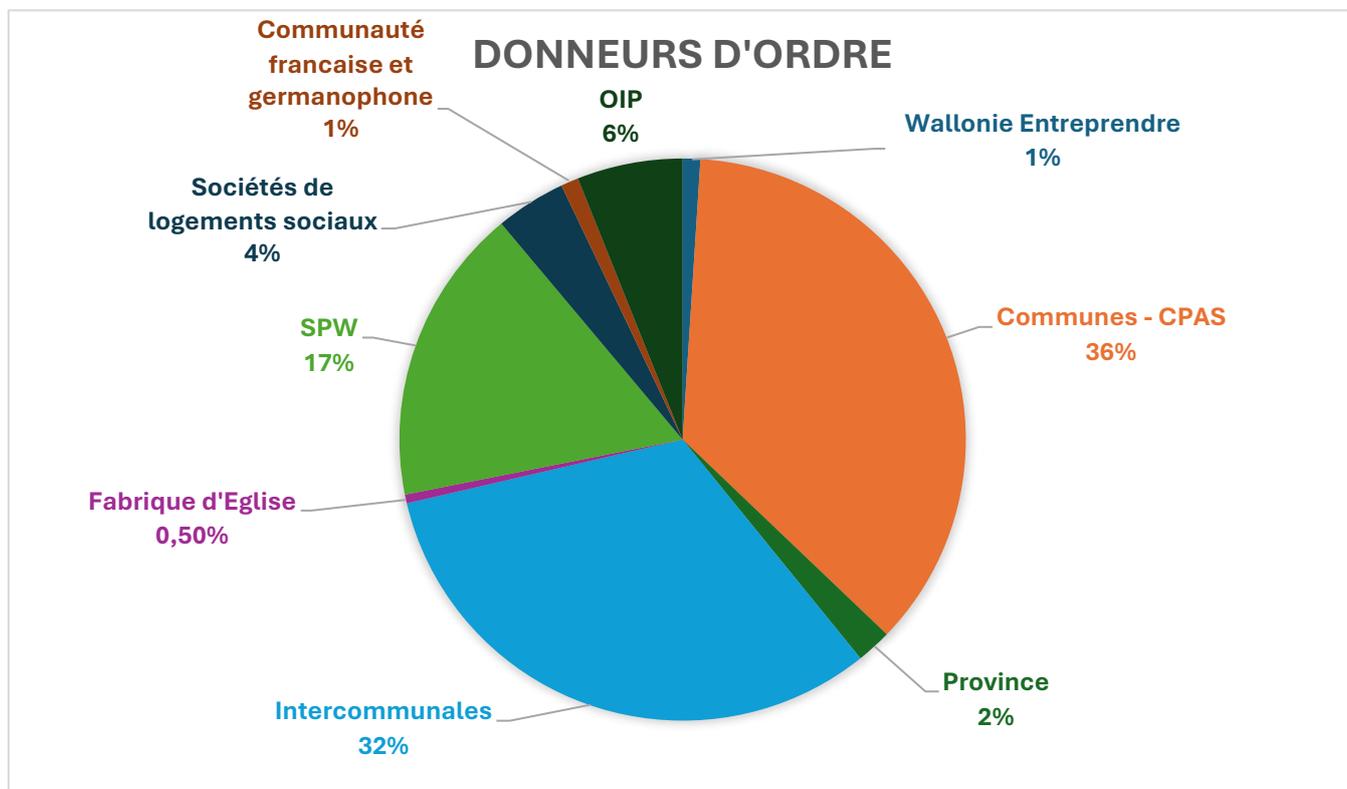
ÉVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE D'ACTES SIGNÉS



Les prix renseignés dans l'ensemble des actes signés en 2024 totalisent 107.579.374,17 millions euros, soit une économie estimée à 11,8 millions d'euros d'économie d'honoraires de notaire pour authentification, négociation et de coûts d'estimation.

A l'instar des autres années, ce sont essentiellement les communes et les CPAS qui mobilisent l'essentiel des forces vives des comités.

À l'instar des autres années, ce sont essentiellement les communes et les CPAS qui mobilisent l'essentiel des forces vives des comités.



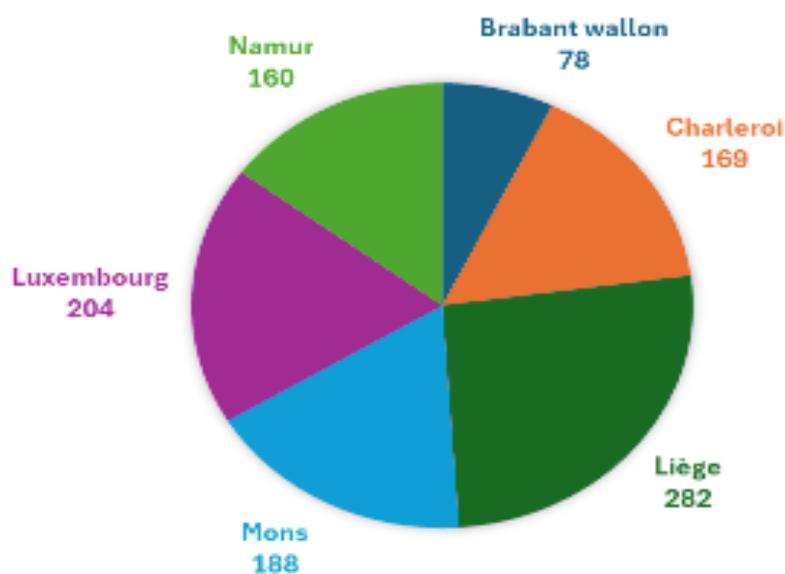
Par rapport à l'année dernière, on peut observer une augmentation des demandes émanant des communes et CPAS (8%) ainsi que celles du SPW (5%).

A l'inverse, on peut noter une diminution des demandes introduites par les sociétés de logements sociaux (7%).

Le nombre de demandes des intercommunales, des provinces et des OIP se stabilisent.



NOMBRE DE NOUVEAUX DOSSIERS GÉNÉRAUX PAR DIRECTION EN 2024

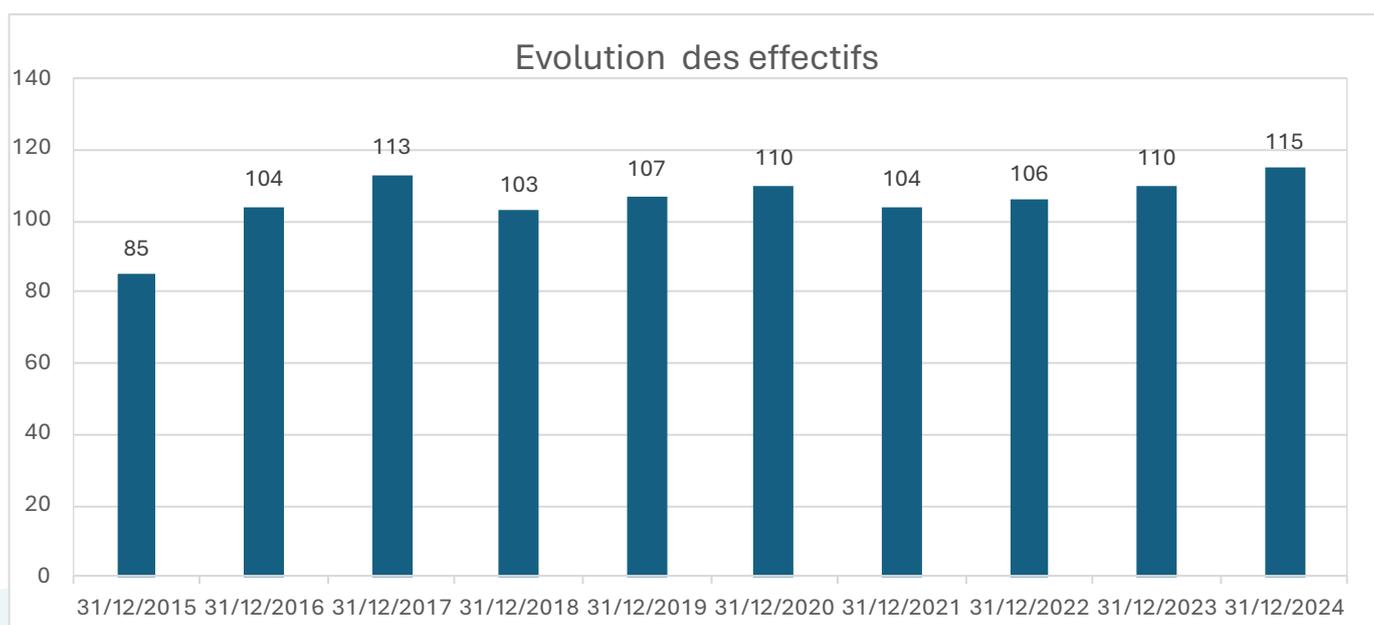


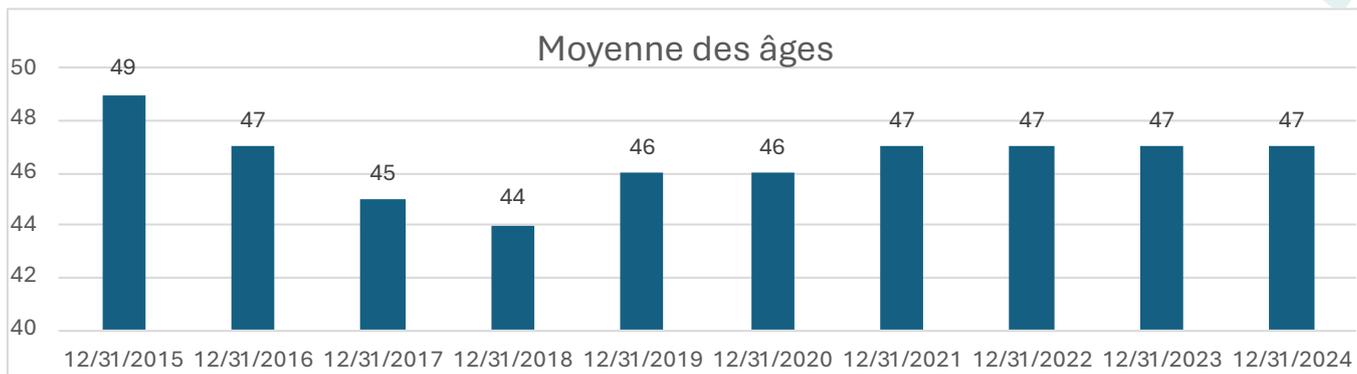
Comparé à l'année passée, nous constatons une augmentation des demandes au sein du comité de Mons contrairement aux cinq autres comités.

ÉVOLUTION DU PERSONNEL

Les ressources humaines constituent la pierre angulaire du bon fonctionnement du département. L'effectif s'est légèrement renforcé par l'arrivée de 7 nouveaux commissaires.

De plus, le département se réjouit de compter 7 nouveaux attachés suite à leurs réussites des épreuves du parcours d'accès au niveau A organisé par le SPW.





La moyenne d'âge des effectifs reste stable depuis plusieurs années.

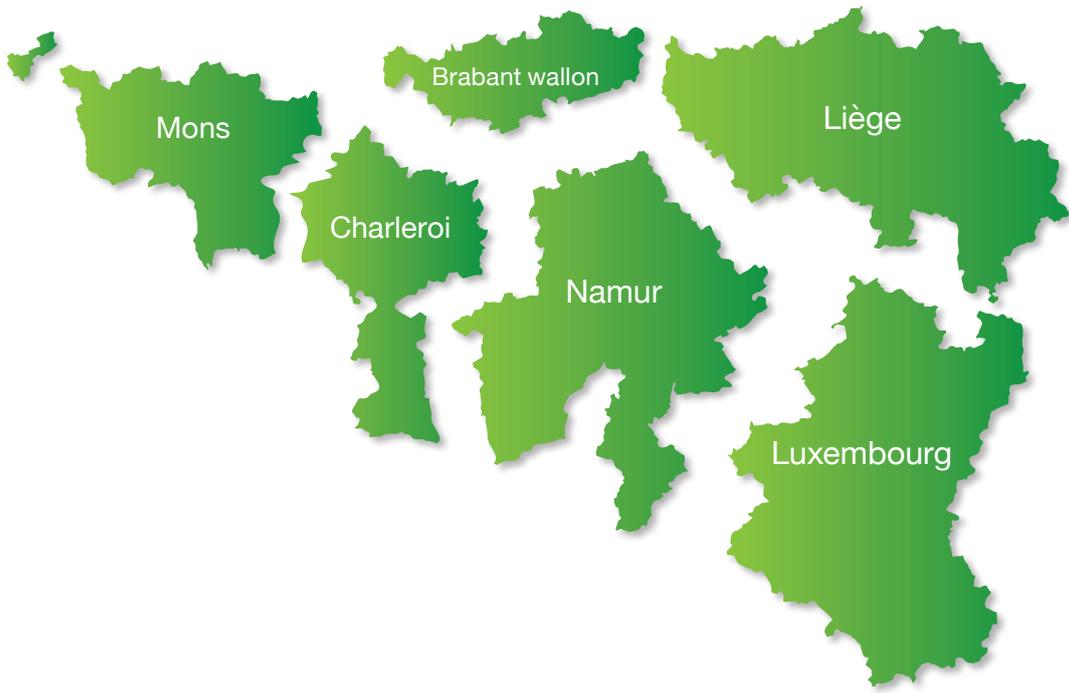
2 REPARTITION DES AGENTS

Les agents de la cellule Département des comités d'acquisition



Le Département se compose de 10 personnes à savoir de l'Inspecteur général faisant fonction, de commissaires, d'attachés et de collaborateurs.

3 LES DIFFERENTES DIRECTIONS



DIRECTION DU COMITE D'ACQUISITION DU BRABANT WALLON

1. COORDONNEES

Président : Patrick Lagasse

- **E-mail :** bw.cai.finances@spw.wallonie.be
- **Adresse :** Avenue Einstein, 12 à 1300 WAVRE
- **Téléphone :** 010/47.00.00



Ressort :

Beauvechain, Braine l'Alleud, Braine-le-Château, Chaumont-Gistoux, Chastre, Court-Saint-Etienne, Genappe, Grez-Doiceau, Hélocine, Incourt, Ittre, Jodoigne, La Hulpe, Lasne, Mont-Saint-Guibert, Nivelles, Orp-Jauche, Ottignies, Perwez, Ramillies, Rebecq, Rixensart, Tubize, Villers-la-Ville, Walhain, Waterloo, Wavre.

2. RESSOURCES HUMAINES



L'équipe

1 Directeur



4 Commissaires



2 Attachées



2 Collaborateurs



3. REALISATION MAJEURE

Immeuble de bureaux de 2006, d'une surface bâtie de 9a 13ca, situé avenue Paul Delvaux à Ottignies-Louvain-la-Neuve dans le quartier administratif, à 5 minutes à pied de la Gare d'Ottignies.



Le bâtiment représente approximativement 3.000 m² de bureaux répartis sur quatre étages et 106 emplacements de parking extérieurs.

La Ville d'Ottignies a mandaté le comité d'acquisition pour estimer et passer l'acte authentique d'acquisition de ce bien d'une valeur de 5.800.000 €. L'acte a été signé le 8 octobre 2024.



DIRECTION DU COMITE D'ACQUISITION DE CHARLEROI

1. COORDONNEES

Présidente : Mélisa BERTOLDO

- **E-mail :** charleroi.cai.finances@spw.wallonie.be
- **Adresse :** Petite rue, 4 bte 10 à 6000 Charleroi
- **Téléphone :** 071/20.19.60



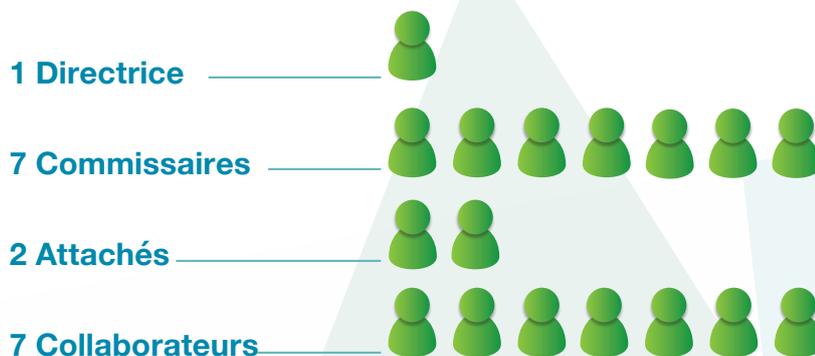
Ressort :

Aiseau-Presles, Anderlues, Beaumont, Binche, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Châtelet, Chimay, Courcelles, Erquelinnes, Estinnes, Farciennes, Fleurus, Fontaine-l'Évêque, Froidchapelle, Gerpennes, Ham-sur-Heure-Nalinnes, La Louvière, Les Bons Villers, Lobbes, Manage, Merbes-le-Château, Momi-gnies, Montigny-le-Tilleul, Morlanwelz, Pont-à-Celles, Seneffe, Sivry-Rance, Thuin.

2. RESSOURCES HUMAINES



L'équipe

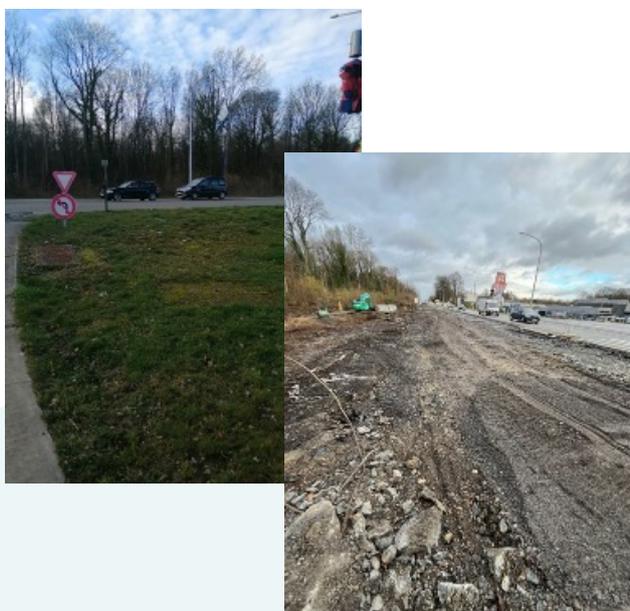


3. REALISATION MAJEURE

I. L'acquisition amiable d'un ensemble de 15 parcelles en nature de bois d'une contenance de 55ha 80a 84ca pour compte de la Région wallonne (SPW ARNE) à FROIDCHAPELLE (VERGNIES) ET BEAUMONT (RENLIES) «Bois du Chêneau» pour un montant d'1.000.000 € en vue de la création d'une réserve naturelle domaniale.



II. L'acquisitions amiables de 17 emprises pour compte de la Région Wallonne (SPW MI) sur la N5 à hauteur de Gerpinnes et Ham-sur-Heure en vue de la création d'un giratoire dans une zone particulièrement accidentogène.



DIRECTION DU COMITE D'ACQUISITION DE LIEGE

1. COORDONNEES

Président : Philippe PIRENNE

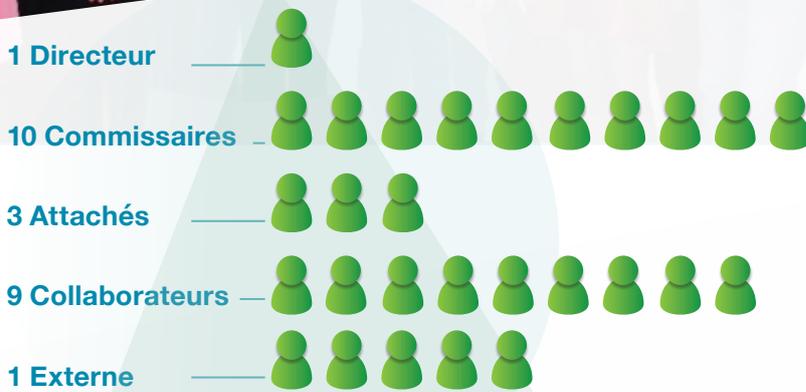
- **E-mail :** liege.cai.finances@spw.wallonie.be
- **Adresse :** esplanade Simone Veil, 1 (8^{ème} étage) 4000 Liège
- **Téléphone :** 04/229.23.39



Ressort :

Amay, Amel, Ans, Anthisnes, Aubel, Awans, Aywaille, Baelen, Bassenge, Berloz, Beyne-Heusay, Blégny, Braives, Büllingen, Burdinne, Burg-Reuland, Bütgenbach, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Crisnée, Dalhem, Dison, Donceel, Engis, Esneux, Eupen, Faimes, Ferrières, Fexhe-le-Haut-Clocher, Flémalle, Fléron, Geer, Grâce-Hollogne, Hamoir, Hannut, Héron, Herstal, Herve, Huy, Jalhay, Juprelle, Kelmis, Liège, Lierneux, Limbourg, Lincent, Lontzen, Malmedy, Marchin, Modave, Nandrin, Neupré, Olne, Oreye, Ouffet, Oupeye, Pepinster, Plombières, Raeren, Remicourt, Saint-Georges-sur-Meuse, Saint-Nicolas, Sankt Vith, Seraing, Soumagne, Spa, Sprimont, Stavelot, Stoumont, Theux, Thimister-Clermont, Tinlot, Trois-Ponts, Trooz, Verlainne, Verviers, Villers-le-Bouillet, Visé, Waimes, Wanze, Waremme, Wasseiges, Welkenraedt.

2. RESSOURCES HUMAINES



L'équipe

3. REALISATION MAJEURE

I. Dans le cadre des inondations de 2021, acquisition, à la demande et pour compte de la Ville de Liège, d'un site commercial situé en pleine ville, en bord de Vesdre, comprenant une implantation commerciale ayant abrité un magasin Aldi et un magasin Trafic, totalement ravagés par les inondations, et ce dans le but de reconvertir cette zone sinistrée en parc.



Le Comité a été chargé d'estimer les biens, de négocier avec les différents ayants-droits intéressés (présence d'un montage financier de type emphytéose/leasing immobilier/bail commercial) et de passer l'acte d'acquisition, dans le respect des procédures, délais et contraintes budgétaires inhérents.

II. Dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine porté par la Commune de Dison, le Comité a estimé, négocié avec tous les intéressés et passé l'acte d'acquisition d'un immeuble mixte (Rue Albert 1er, 51A) en plein cœur de la commune composé de cinq studios, trois appartements, un garage et un entrepôt.

L'expertise technique, juridique et humaine du Comité a été requise pour collaborer utilement avec la Commune dans ce contexte d'acquisition d'un immeuble complexe dans lequel plusieurs personnes vivaient et pour lesquelles ils s'agissaient en outre de se coordonner utilement afin de leur permettre de retrouver une solution de logement.



DIRECTION DU COMITE D'ACQUISITION DE MONS

1. COORDONNEES

Président : Jean-Marie LALLEMAND (de janvier à mai)
Présidente f.f. : Alice LIVIN (depuis juin)

- **E-mail :** mons.cai.finances@spw.wallonie.be
- **Adresse :** Rue du Joncquois, 118 à 7000 MONS
- **Téléphone :** 065/35.79.60



Ressort :

Antoing, Ath, Beloeil, Bernissart, Boussu, Braine-le-Comte, Brugelette, Brunehaut, Celles (lez-Tournai), Chièvres, Comines-Warneton, Colfontaine, Dour, Ecaussinnes, Ellezelles, Enghien, Estaimpuis, Flobecq, Frameries, Frasnes-lez-Anvaing, Hensies, Honnelles, Jurbise, Lens (Hainaut), Le Roeulx, Lessines, Leuze-en-Hainaut, Mons, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Rumes, Saint-Ghislain, Silly, Soignies, Tournai.

2. RESSOURCES HUMAINES



1 Directrice et 1 Directeur en mission



8 Commissaires



L'équipe

3 Attachés



7 Collaborateurs



1 Externe



3. REALISATION MAJEURE

En décembre 2024, le Comité d'acquisition de Mons a reçu l'acte par lequel la Société de Logement de Mouscron a acquis un immeuble à appartements et six maisons en construction pour un prix de vente total de 4.888.350,00 € dans le but de créer de nouveaux logements sociaux.



Comités d'acquisition

DIRECTION DU COMITE D'ACQUISITION DE NAMUR

1. COORDONNEES

Président : André NAVEAU

- **E-mail :** namur.cai.finances@spw.wallonie.be
- **Adresse :** Rue du Lombard, 79 à 5000 NAMUR
- **Téléphone :** 081/58.55.23



Ressort :

Andenne, Anhéé, Assesse, Beauraing, Bièvre, Cerfontaine, Ciney, Couvin, Dinant, Doische, Eghezée, Fernelmont, Floreffe, Florennes, Fosses-la-Ville, Gedinne, Gembloux, Gesves, Hamois, Hastière, Havelange, Houyet, Jemeppe-sur-Sambre, La Bruyère, Mettet, Namur, Ohey, Onhaye, Philippeville, Profondeville, Rochefort, Sambreville, Sombreffe, Somme-Leuze, Viroinval (Nismes), Vresse-sur-Semois, Walcourt, Yvoir.

2. RESSOURCES HUMAINES



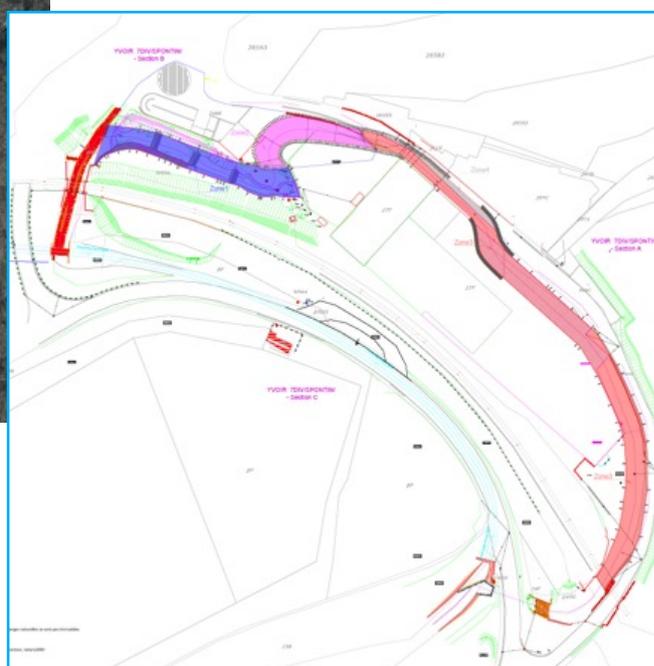
L'équipe

- 1 Directeur — 
- 6 Commissaires — 
- 3 Attachés — 
- 5 Collaborateurs — 
- 1 Externe — 

3. REALISATION MAJEURE

Le projet est de recréer un bras du cours d'eau au droit de son ancien lit dans la propriété du Domaine des Sources de Spontin et ainsi restaurer la continuité longitudinale du Bocq actuellement interrompue par la mise sous pertuis du cours d'eau, permettre la libre circulation des poissons et recréer un bras de rivière vivant, riche en biodiversité et à valeur paysagère dans un site qui développe une vocation touristique.

Lors des négociations avec le propriétaire en vue de l'acquisition par la Direction des cours d'eau non navigables du SPW ARNE, nous avons dû composer avec la contrainte de ne pas entraver le nouveau projet d'aménagement du site des Sources de Spontin.



DIRECTION DU COMITE D'ACQUISITION DE LUXEMBOURG

1. COORDONNEES

Président : Mathieu DERARD

- **E-mail :** luxembourg.cai.finances@spw.wallonie.be
- **Adresse :** Avenue Nestor Martin 10A à 6870 SAINT-HUBERT
- **Téléphone :** 061/24.20.68



Ressort :

Arlon, Attert, Aubange, Bastogne, Bertogne, Bertrix, Bouillon, Chiny, Daverdisse, Durbuy, Erezée, Etalle, Fauvillers, Florenville, Gouvy, Habay, Herbeumont, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Léglise, Libin, Libramont-Chevigny, Manhay, Marche-en-Famenne, Martelange, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Nassogne, Neufchâteau, Paliseul, Rendoux, Rouvroy, Saint-Hubert, Saint-Léger (Lux.), Sainte-Ode, Tellin, Tenneville, Tintigny, Vaux-sur-Sûre, Vielsalm, Virton, Wellin.

2. RESSOURCES HUMAINES



L'équipe

1 Directeur



5 Commissaires



8 Collaborateurs



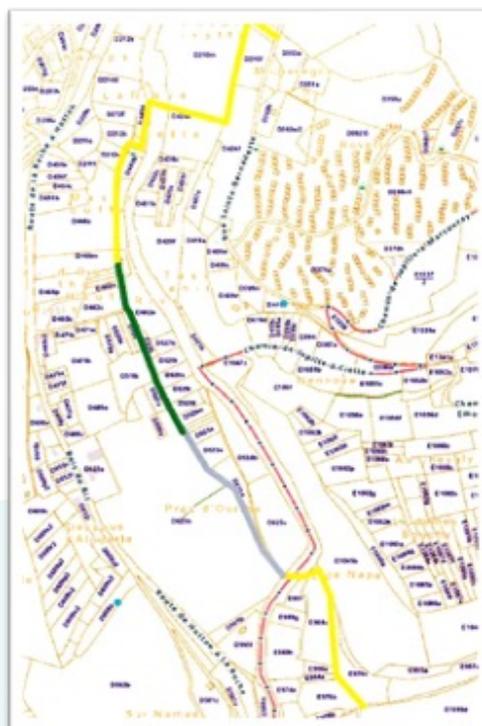
3. REALISATION MAJEURE

I. La constitution d'un droit de superficie volumétrique entre la Ville d'Arlon et le CPAS de la Ville d'Arlon, par acte du 31 décembre 2024, est un préalable indispensable afin de procéder à la rénovation et à la transformation importante d'une partie de l'immeuble sis à Arlon, rue Godefroid Kurth, 2, correspondant à la partie de l'aile avant droite de l'ancienne caserne Léopold à Arlon. Cette opération juridique compliquée a pu être menée à son terme et dans les délais exigés grâce à l'expertise et à la persévérance des agents du CAI du Luxembourg.



II. Ravel entre Jupille et La Roche :

La négociation amiable des acquisitions et la passation des actes nécessaires ont été réalisés par les agents du CAI du Luxembourg. Une opération rondement menée afin de permettre la viabilité de ce beau projet de mobilité douce.



Extrait du communiqué de presse du Gouvernement wallon :

Le RAVeL de l'Ourthe est un des plus fréquentés de Wallonie (jusqu'à 900 à plus de 1000 passages par jour comptabilisés à certains endroits).

Il est une composante de l'itinéraire cyclable régional de longue distance W7, qui traverse la Wallonie sur 205 km entre Lanaye (Visé) et Bouillon, en passant par Liège, Esneux, Durbuy, La-Roche-en-Ardenne, Libramont et Bouillon.

Entre Hotton, Rendeux et La-Roche-en-Ardenne, il fait aussi partie de l'itinéraire cyclable international EuroVelo 5.

L'aménagement sécurisé se fera via la rive gauche de l'Ourthe et nécessitera la construction de deux nouvelles passerelles, afin de répondre au souci de préservation de l'environnement et d'une zone Natura 2000 en rive droite.

Ce chaînon manquant de 2 km constitue l'aboutissement de la mise en oeuvre d'un itinéraire cyclo-pédestre sécurisé de 12 km dans la vallée de l'Ourthe entre Rendeux, Marcourt, Jupille et La Roche-en-Ardenne, itinéraire initié depuis de nombreuses années.

III. Finalisation des acquisitions pour l'extension du Parc d'activités économiques (PAE) de Tintigny – Le Haut du Sud.

Il aura fallu pas moins de 24 actes afin de réaliser les acquisitions nécessaires à ce projet d'extension. Une opération menée en étroite collaboration avec l'intercommunale IDELUX afin de permettre l'implantation de nouvelles sociétés sur ce site.



IV. L'acquisition par actes du 08 juillet 2024, de fonds de bois sur Tenneville, d'une superficie de 25ha 99a et 88ca afin d'augmenter le territoire forestier du SPW Agriculture Ressources Naturelles et Environnement, Département de la Nature et des Forêts, Direction de la Nature et des Espaces verts.



En regardant vers l'avenir, nous avons identifié plusieurs axes de développement et d'amélioration pour l'année 2025 :

- Optimiser et adapter l'application JOB pour qu'elle réponde au mieux à nos besoins opérationnels ;
- Réfléchir et mettre en œuvre progressivement une nouvelle structure organisationnelle afin de mieux répondre aux défis futurs ;
- Initier le processus décretal pour disposer d'un décret faitier, consolidant ainsi notre cadre législatif et facilitant l'accès aux données personnelles ;
- Contribuer activement à la préparation de la reprise des droits d'enregistrement et de succession, en apportant notre expertise et notre soutien ;
- Organiser des formations sur des thématiques clés telles que l'aménagement du territoire, la politique agricole commune et le bail à ferme, afin de renforcer les compétences de nos agents ;
- Introduire les dossiers en ligne, via le portail Altaïs des pouvoirs locaux, facilitant ainsi leur gestion et leur suivi ;
- Communiquer les actes de manière dématérialisée aux bureaux de sécurité juridique via le portail e-notariat, modernisant ainsi nos processus administratifs et réduisant le risque d'erreurs ;
- Mener des actions de communication pour informer les nouveaux collèges communaux et provinciaux sur les services offerts par les comités d'acquisition, renforçant ainsi notre collaboration avec les acteurs locaux.

Nous sommes convaincus que ces initiatives nous permettront de continuer à progresser et à répondre efficacement aux besoins de nos donneurs d'ordre et des citoyens. Ensemble, construisons un avenir prometteur pour le département des comités d'acquisition d'immeubles.

L'inspecteur général f.f.
Eric Méganck